



ETUDE DE GOUVERNANCE DE LA ZONE RAMSAR « ETANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE »

Comité de suivi n°3 du 25 mars 2019

Compte-rendu



V3 – mai 2019



BRL ingénierie

1105 Av Pierre Mendès-France BP 94001
30001 NIMES CEDEX 5

Date du document	25/05/2019
Contact	Isabelle Terrasson – Ninon Sicard

Titre du document	Compte-rendu du Comité de suivi n°3 du 25 mars 2019
Référence du document :	A00349
Indice :	V3

Date émission	Indice	Observation	Dressé par	Vérifié et Validé par
26/05/2019	V1	Notes prises pendant la réunion	Isabelle Terrasson	Damien Barral
24/04/2019	V2	Synthèse de la réunion revue	Magali Robin Isabelle Terrasson	Damien Barral
25/05/2019	V3	Compte-rendu de réunion complet	Isabelle Terrasson	Damien Barral Magali Robin

ETUDE DE GOUVERNANCE DE LA ZONE RAMSAR « ETANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE »

Compte-rendu du Comité de suivi n°3 du 25 mars 2019

1	OBJECTIFS DU 3^{EME} COMITE DE SUIVI	4
1.1	RAPPEL DES ETAPES DE L'ETUDE DE GOUVERNANCE	4
1.2	OBJECTIFS ASSIGNES AU 3 ^{EME} COMITE DE SUIVI	4
2	DEROULEMENT DU 3^{EME} COMITE DE SUIVI	5
2.1	PROGRAMME	5
2.2	PARTAGE DES RESULTATS DES TRAVAUX DU BUREAU D'ETUDES ET PRESENTATION DES PERSPECTIVES.....	5
2.3	SYNTHESE DES ECHANGES.....	5
ANNEXES	8
Annexe 1.	Liste des participants	9
Annexe 2.	Présentation PowerPoint.....	15



Le troisième Comité de suivi de l'étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide » s'est tenu le 25 mars 2019 à Givry-en-Argonne.

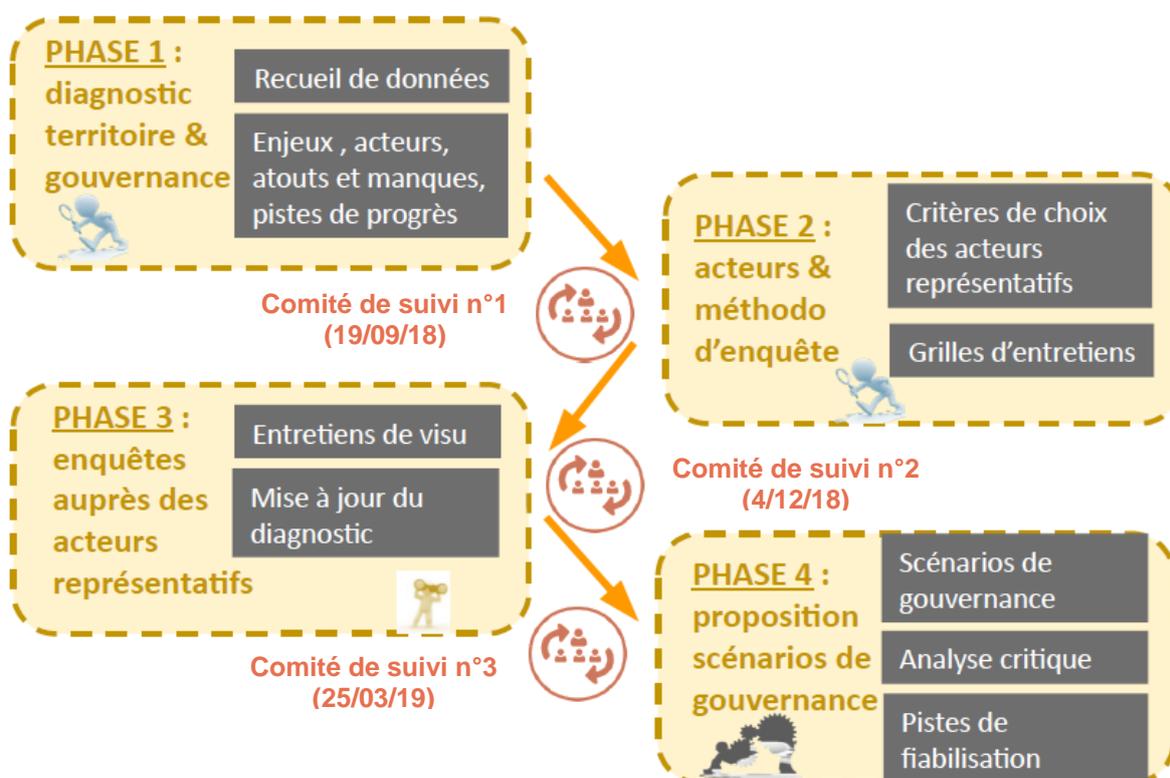
Ce document rappelle les objectifs assignés à ce Comité et en présente le déroulement.

1 OBJECTIFS DU 3^{EME} COMITE DE SUIVI

1.1 RAPPEL DES ETAPES DE L'ETUDE DE GOUVERNANCE

Le schéma ci-dessous, issu de la plaquette de présentation de l'étude (jointe à l'invitation au Comité de suivi n°1), présente les étapes de l'étude de gouvernance et la place des Comités de suivi dans le déroulement de l'étude.

Figure 1 : Rappel des étapes de l'étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de la Champagne humide »



Source : DREAL Grand Est, AESN & BRLi

1.2 OBJECTIFS ASSIGNES AU 3^{EME} COMITE DE SUIVI

Les objectifs assignés au troisième et dernier comité de suivi sont rappelés ci-après :

- Partager les résultats des travaux de l'ensemble des étapes de concertation de l'étude (deux premiers Comités de Suivi et entretiens),
- Présenter les propositions de scénarios de gouvernance pour la zone Ramsar,
- Enrichir ces scénarios des contributions des participants, afin d'élaborer une véritable boîte à outils pour accompagner la mise en œuvre de la gouvernance Ramsar et éclairer les décisions qui suivront l'étude,
- Présenter les perspectives pour faire suite à l'étude de gouvernance.

2 DEROULEMENT DU 3^{EME} COMITE DE SUIVI

2.1 PROGRAMME

Le troisième et dernier Comité de suivi s'est déroulé selon les séquences suivantes :

1. Cadrage de la réunion par l'AESN et la DREAL,
2. Intervention de M. Bignon, Sénateur et Président de l'Association Ramsar France,
3. Partage des résultats des travaux du bureau d'étude,
4. Temps d'échange,
5. Présentation des perspectives suite à l'étude Ramsar par la DREAL et l'AESN,
6. Temps d'échange.
7. Visite de terrain de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Belval, co-organisée par l'EPTB Seine-Grands Lacs et le CENCA, avec le concours de la LPO.

2.2 PARTAGE DES RESULTATS DES TRAVAUX DU BUREAU D'ETUDES ET PRESENTATION DES PERSPECTIVES

Les diaporamas de présentation sont annexés au compte-rendu.

2.3 SYNTHESE DES ECHANGES

DES QUESTIONS ET INQUIETUDES ONT ETE SOULEVES LORS DES DEBATS

Les moyens financiers et humains à mobiliser, apparaissent comme les premières préoccupations des participants

- Les collectivités locales (EPCI, Syndicats de bassin), ont souligné les moyens financiers limités dont elles disposent.
- Les Syndicats de bassin présents (SMAVAS, SMBMA) ont ainsi formulé leur inquiétude quant au devenir des zones humides, très répandues sur leurs territoires. Leurs ressources (De 2,5 à 7€ par an et par habitant) ne suffisent pas malgré leur volonté d'agir. Seuls les EPCI à fiscalité propre peuvent lever la taxe GEMAPI. Selon les territoires, le coût des actions peut être disproportionné par rapport aux moyens des collectivités.
- Par le passé, les financements alloués au PNRFO pour l'animation de la démarche Ramsar n'ont pas été à la hauteur des ambitions, d'où la situation actuelle. Les moyens conditionnent la réussite d'un projet. (PNRFO, EPTB Seine-Grands Lacs).
- Pour les organismes publics (ONF), la démarche RAMSAR peut nécessiter du temps supplémentaires pour les agents mais les moyens humains en régression nécessitent de prioriser les missions.
- L'objectif est bien de « faire mieux sur RAMSAR » : à moyens constants cela n'est pas possible.

Les contraintes associées au label RAMSAR, actuelles ou futures, inquiètent également

- Une démarche présentée comme volontaire au départ peut se traduire par des obligations ultérieures : le regroupement des communautés de communes, dont la configuration a finalement été imposée par le Préfet, en est un bon exemple. L'environnement se traduit le plus souvent par des contraintes (Syndicat mixte de la Vière).



La complexité de la gouvernance et des scénarii présentés, avec la lourdeur du fonctionnement associé, est relevée.

- Les élus présents (Conseil départemental de l'Aube, Conseil régional, CCôtes de Champagne et Val de saulx) ont exprimé leur souhait d'un fonctionnement simple, et qui s'appuie sur les acteurs existants :
 - afin d'éviter « d'ajouter une strate au mille-feuille »: pas de structure nouvelle! (exclusion du scénario 2)
 - par souci d'efficacité d'utilisation de l'argent public dans un contexte où les budgets de fonctionnement doivent être maîtrisés,
 - parce qu'il y a déjà beaucoup d'actions en cours (Natura 2000, RNR) qu'il faut valoriser,
 - pour pouvoir passer rapidement aux actions concrètes.

Le petit nombre d'élus présents est identifié comme une faiblesse de la démarche engagée (SMAVAS), même si le personnel administratif présent est un bon relais auprès de leurs élus (SMBMA).

Le pré-fléchage de Seine Grands Lacs et du PNRFO pour porter l'animation de la démarche a été acté sans l'accord du comité de suivi. (Fédération régionale de la chasse).

DES PROPOSITIONS DE CONTRIBUTION ONT ÉGALEMENT ÉTÉ FORMULÉES:

- **L'Université de Reims** a manifesté son intérêt pour participer au projet Ramsar, sur des aspects **d'expérimentation et de formation**, en cohérence avec le projet en cours de zone-atelier en Argonne.
- La **Région Grand-Est** a souhaité préciser son positionnement : contrairement à ce qui a été présenté, et dans la mesure où il y a des candidats ancrés localement pour porter l'animation RAMSAR, la Région **ne souhaite en aucun cas se substituer** à eux (exclusion scénario 3). **Mais elle peut leur apporter un appui** si besoin. Pour faciliter la mobilisation des élus, la **création de « commissions géographiques »** est une bonne idée.
- La **LPO** exprime son souhait de contribuer rapidement à **l'élaboration d'un projet technique** pour la zone RAMSAR. Ce préalable est essentiel pour savoir ce que l'on veut faire, et **identifier des priorités partagées**. C'est sur la base de ce projet que l'on pourra identifier des porteurs pour des actions concrètes.
- **L'EPTB des Grands Lacs de Seine et le PNRFO** expriment leur **volonté partagée d'animer le site RAMSAR**. (scénario 1). Mais **l'accord sur un projet partagé**, validé par les élus, est un préalable indispensable (PNRFO).
- Il serait intéressant d'associer « **PNR Argonne** » et la **Chambre d'agriculture de la Haute-Marne** aux échanges ultérieurs (SMAVAS).

DE PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE AUX INQUIÉTUDES ONT ÉTÉ APPORTÉS :

- **L'objectif n'est pas l'explosion des dépenses**, mais bien de s'appuyer sur l'existant en **renforçant la coordination et les synergies** pour être plus efficace (AESN).
- **Ramsar est un label qui n'impose rien** de réglementaire (Association RAMSAR France). La décision appartient aux acteurs du territoire.
- Le constat est celui d'un manque de connaissance du label, notamment par les élus des collectivités. Pourtant il **s'agit d'un enjeu de développement économique** notamment pour le tourisme (AESN). D'autres zones RAMSAR (Baie de Somme, Narbonnais) se sont saisies de cette opportunité, par exemple en valorisant le tourisme ornithologique. (Association RAMSAR France).
- Il y a de la complexité dans les scénarii présentés par le bureau d'études. Mais ce n'est qu'une boîte à outil. Malgré cette complexité liée au territoire très vaste, aux intervenants nombreux, **il y a des avantages à être acteur des décisions et à se coordonner mieux**. (Association RAMSAR France).

- En effet, **il existe des financements pour les bons projets**, par l'Agence de l'eau, la Dreal, la Région (AESN).
- Ramsar, c'est également **l'affichage d'un enjeu majeur et d'une priorité écologique** : cela peut au contraire **favoriser l'obtention de financement** (RAMSAR France).

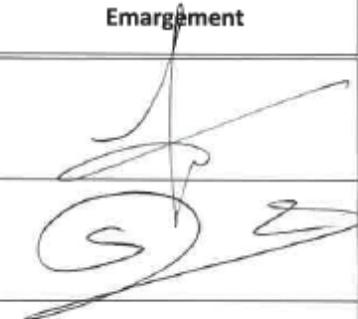
LA DREAL A PRESENTE LES PERSPECTIVES ENVISAGEES SUITE A LA CLOTURE DE L'ETUDE :

- La DREAL a bien souligné qu'**il ne s'agit pas à ce stade de choisir une ou des structures pour porter l'animation du site Ramsar**.
- En s'appuyant sur les résultats des entretiens et des concertations en comité de suivi, et puisque ces structures se sont portées officiellement candidates, **le binôme EPTB/PNRFO est bien identifié** pour assurer des missions de « secrétariat technique opérationnel », durant une **phase transitoire**.
- **D'autres partenaires peuvent se faire connaître** auprès de ce binôme, s'ils souhaitent s'associer à cette démarche.
- **Cette phase transitoire**, qui débutera dès la clôture de l'étude, sera consacrée à la **co-construction d'un document d'objectifs Ramsar**. Cela répond aux attentes, exprimées dans l'étude, de **définir un projet partagé**.

C'est seulement à l'issue de cette phase de précision des enjeux et objectifs du site que l'on pourra désigner officiellement un ou plusieurs organismes coordinateurs Ramsar.

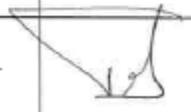
ANNEXES

Annexe 1. Liste des participants

ORGANISME	NOM DU PARTICIPANT	Fonction	Adresse Mail	Numéro de téléphone	Emargement
AESN	Daniel BEDDELEM	Directeur	beddelem.daniel@aesn.fr	06 80 31 62 10	
	Nicolas DOMANGE	Chef de service	domange.nicolas@aesn.fr		
	Magali ROBIN	Chargée d'opérations	robin.magali@aesn.fr	03 26 66 25 82	
AFB	Rodolphe PARISOT	Inspecteur de l'environnement	rodolphe.parisot@afbiodiversite.fr	06 72 08 11 55	
AFPAN l'Or Vert	Maud POTIER	Chargé de mission responsable réal. Festival et dev. pédagogique	maud@photo-montier.org	06 82 23 58 33	
BRLi	Isabelle TERRASSON	Chef de projet	isabelle.terrasson@brl.fr	06 42 93 64 78	
CA 51	Ludivine BOUCHET	Conseillère cours d'eau	ludivine.bouchet@marne.chambagri.fr	06 81 15 03 78	
Chambre Agriculture 52	Claire DOUBRE	Chargée de Missions Biodiversité et Zones humides	cdoubre@haute-marne.chambagri.fr	06.09.75.20.82	

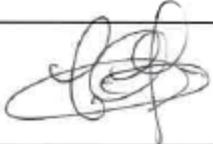


ORGANISME	NOM DU PARTICIPANT	Fonction	Adresse Mail	Numéro de téléphone	Emargement
CENCA	Philippe PINON-GUERIN	Directeur	ppinonguerin@cen-champagne-ardenne.org	03 25 80 50 50	
CRPF	Laurence CARNNOT	Ingénieur environnement	laurence.carnnot@crpf.fr	06 17 93 39 04	
Conseil scientifique Parc naturel régional F Orient	Bruno FAUVEL	Président	fabienfa@wanadoo.fr	06 86 96 38 31	
Conseil Régional	Jean NOTAT	Conseiller régional	notatjean@gmail.com	06 08 63 07 46	
DDT 10	Jean Pierre JACTAT	Chargé de mission Politique de l'eau	jean-pierre.jactat@aube.gouv.fr	03 25 71 18 58	
DDT 51	Arnaud TANGUY	Chargé de préservation de la biodiversité	arnaud.tanguy@marne.gouv.fr	03 26 70 82 06	
DDT52 SEF	Frédéric MUSSET	Chargé de mission Biodiversité	frederic.musset@haute-marne.gouv.fr	03 51 55 60 34	
DREAL Grand Est	Laëtitia GUERE	Chargée de mission espaces naturels 10 et 52	laetitia.guere@developpement-durable.gouv.fr	03 51 37 60 43	

ORGANISME	NOM DU PARTICIPANT	Fonction	Adresse Mail	Numéro de téléphone	Emargement
DREAL	Muriel DOMANGE	Chef de pôle Eau	muriel.domange@developpement-durable.gouv.fr	03.51.37.60.50	
DREAL	<i>Jean Pierre Liffé</i> Karine PRUNERA <i>TORRELOT</i>	<i>Directeur adjoint</i> Chef adjoint de service Eau, Biodiversité, Paysages	<i>adjoint</i> karine.prunera@developpement-durable.gouv.fr <i>jp.torreLOT</i>	03.51.37.60.31	
EPTB Seine Grands Lacs	AMON-MOREAU Dominique	Chef du service environnement et biodiversité	dominique.amonmoreau@seinegrandslacs.fr	06 09 58 26 19	
	Marie-Laure CANTONI	Assistante administrative	marielaure.cantoni@seinegrandslacs.fr	03 25 92 50 00	
	Amélie COCHE	Technicienne données/planification	amelie.coche@seinegrandslacs.fr		
	Pascal GOUJARD	Directeur de l'appui aux territoires	pascal.goujard@seinegrandslacs.fr	06 11 76 87 05	Présent
FDC51	Florent CORMIER	Technicien	f.cormier@fdc51.com	03 26 65 17 85	
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube	Marion DELPORTE	Technicienne chargée d'études	delporte.m@fdc10.org	07 82 03 06 46	



ORGANISME	NOM DU PARTICIPANT	Fonction	Adresse Mail	Numéro de téléphone	Emargement
FDPPMA51	Marie DENIS	Responsable technique	m.denis@peche51.fr	03 26 70 50 52	
FDPPMA 52	Jean-Michel ROSSIGNOL	Vice-Président	aappma.donjeux@gmail.com		
FRCGE	Christophe URBANIAK	Directeur	christopheurbaniak@chasseurdugrandest.com	06 28 30 09 81	
LPO CA	Christophe HERVE	Directeur	christophe.herve@lpo.fr	03 26 72 54 47	
Mairie de Givry en Argonne	Antoine BOURGUIGNON	Maire	mairie.givryenargonne@orange.fr	03 26 60 01 59	
ONCFS	Florian MILLOT	Conservateur RNCFS lac du Der	florian.millot@oncfs.gouv.fr	06 71 12 91 48	
ONF	Jean-Baptiste RICHARD	Responsable "environnement"	jean-baptiste.richard-02@onf.fr	03 26 21 89 26	
Parc naturel régional de la Forêt d'Orient	Thierry TOURNEBIZE	Directeur-adjoint	Directeur-adjoint	03 25 40 04 17	

ORGANISME	NOM DU PARTICIPANT	Fonction	Adresse Mail	Numéro de téléphone	Emargement
Région Grand Est	Sophie DE CHAMPSAVIN	Adjointe au Chef de service eaux et biodiversité	sophie.dechampsavin@grandest.fr	03 26 70 66 46	
S.M.A.H de la Région du Perthois	Olivier LACHENAL	Technicien rivière	sivu.perthois@orange.fr	06 86 77 87 11	
SMAVAS	Christian COYON	Président	chriscoyon@wanadoo.fr	06 16 66 08 05	
Syndicat du Der	Olivier JEST	Directeur	o.jest@lacduder.com	06 73 60 51 65	
Syndicat de la Vière	Patrice ROTH	Président	patriceroth@orange.fr	06 87 02 43 17	
Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Marne - SMAEM	Adeline COLLET	Technicienne de rivière	smaem@orange.fr		
SMBMA	Denis LALEVEE	Directeur	denis.lalevee@smbma.fr	06 42 84 47 35	



ORGANISME	NOM DU PARTICIPANT	Fonction	Adresse Mail	Numéro de téléphone	Emargement
Université Reims Champagne Ardenne	Alain GEFFARD	Professeur	alain.geffard@univ-reims.fr	06 82 05 10 17	
AB Pêcheries de Loire	Alain BAILLET	gerant	contact @ abpêcheries de Loire.fr	06 07 68 74 50	
AB Pêcheries de Loire	Jilles Bégard	associé	idem	06 33 66 88 56	
Le V.S.	GUYENON E.	Prés.			
Département de l'Aube	HOMER Claude	Coordinatrice Département			
SENAT RAYON de France	Jérôme BIGNON	Senateur	jerome@rayon.info	06 09 40 59 94	
Isseintuth Mairie de Vanault-les-Dames	Caroline Isseintuth	Maire	marie.vanaultlesdames@orange.fr	03 26 73 33 15	

Annexe 2. Présentation PowerPoint



Quels objectifs pour le Comité de Suivi N°3 ?

- Présenter les scénarios émanant des réflexions des précédents CS et entretiens
- Recueillir les avis des participants sur ces différents scénarios

Quelles étapes pour la réunion d'aujourd'hui ?

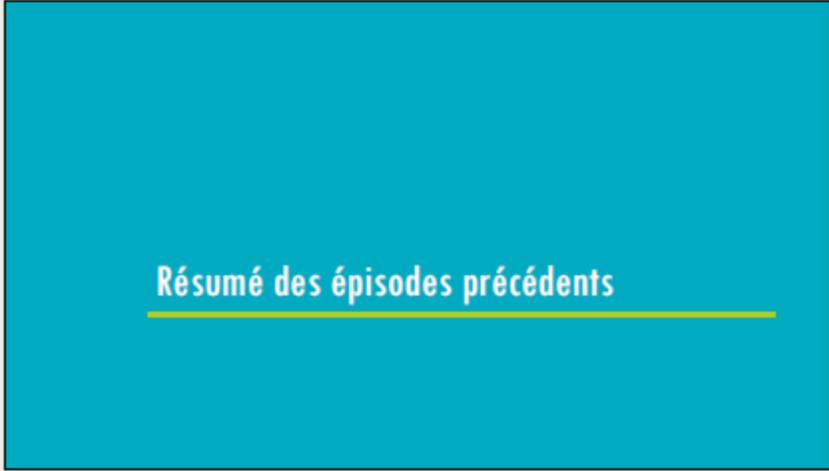
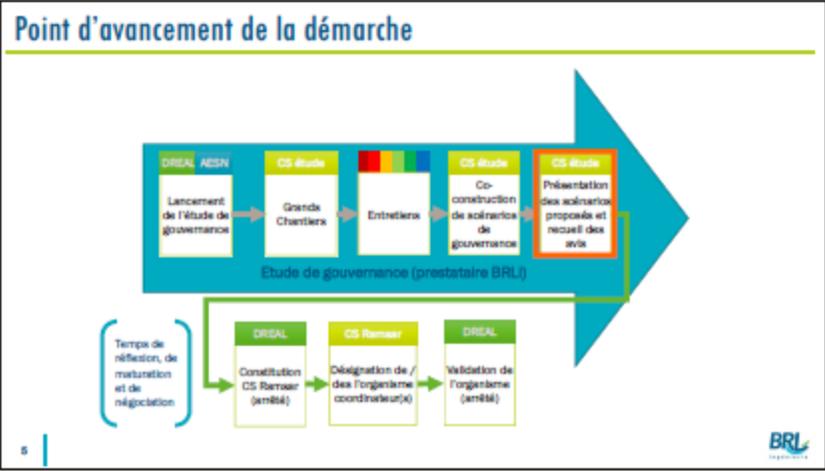
1. Rappel du rôle assigné à BRLi
2. Résumé des étapes précédentes
3. Présentation des scénarios de gouvernance
4. Temps d'échanges
5. Perspectives (DREAL, AESN)
6. Temps d'échanges



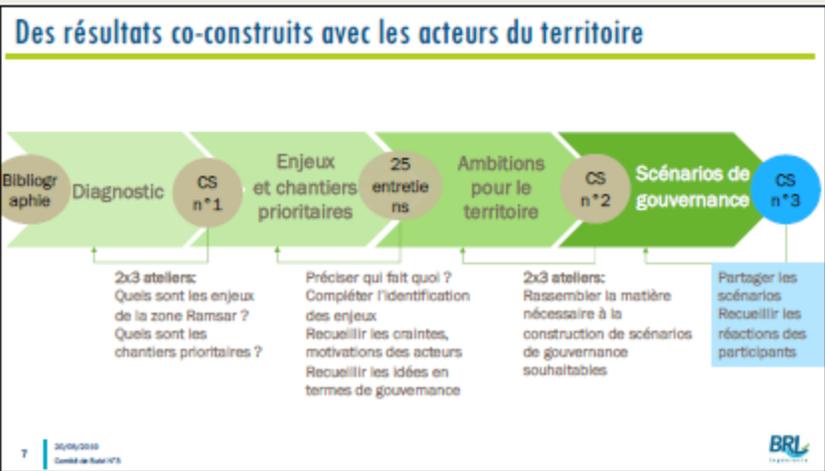
Rôle assigné à BRLi

- Rôle d'animation de la démarche de concertation territoriale :
 - Accompagner l'émergence de solutions
- Rôle de conseil :
 - Proposer une boîte à outils, éclairer les décisions ultérieures
- mettre à disposition des briques dont les acteurs du territoire peuvent s'emparer pour construire la gouvernance.



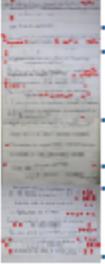


16



Enjeux partagés

Production du comité de Suivi N°1  Compléments issus des entretiens



- Projet commun et outils adaptés
- Expertise technique et scientifique forte & habitudes de travail en commun à développer ;
- Leviers de nouvelles politiques publiques
- Financement à la hauteur du projet
- Intensification des pratiques agropastorales, piscicoles et sylvicoles ;
- Communication Ramsar
- Pollution des ressources en eau ;
- Acteurs en capacité d'agir
- Richesse et diversité du territoire

- Confirmation des enjeux identifiés en CS 1 (notamment sur le volet agricole)
- Compléments :
 - Mobilisation directe des élus et professionnels
 - Partage de la connaissance & retour propriétaires
 - Durabilité des politiques publiques: beaucoup de changements (réglementaires, financements): accompagnement de LT au changement
 - Enjeux émergents: peupleraies dans les forêts privées, érosion, hydromorpho, continuité, ...
 - Mise en péril de certaines continuités écologiques en raison du développement des champs éoliens

20/06/2018 Comité de Suivi N°1

BRL

Chantiers prioritaires

Production du comité de Suivi N°1



- Élaborer une feuille de route/projet RAMSAR, budgétisé
- Renforcer la **gouvernance**
- Développer un **plan de communication**
- Développer les **échanges techniques** entre experts
- Accompagner les **acteurs économiques** dans des changements de pratiques
 - Volet technique
 - Outils financiers
- Agir sur les **habitats**
- Intégrer Ramsar dans la **planification transversale** + déclinaison docs urba

Compléments issus des entretiens

- Confirmation des chantiers identifiés en CS 1
- Compléments :
 - Harmoniser les suivis naturalistes, partager et **valoriser** les données (travail d'analyse scientifique à conduire)
 - Étendre les aires protégées existantes
 - Gestion des étangs en dehors des aires protégées

BRL

Constats issus des entretiens

Structures interviewées

- Chambre d'agriculture de l'Aube
- LPO
- Graine
- CENCA
- Conseil départemental de l'Aube
- Fédération de pêche
- Syndicat du Der
- Arche
- PNRFO
- SMBMA
- ONCPS
- SMABV
- SMAVAS
- FRAB
- Fédérations de chasse (rég & oép)
- CC coteaux de champagnes et de la vallée de Saule
- ONF
- AFB
- Comité régional
- CaRL
- CRPF
- EPTS

30

Constats partagés



- Faible connaissance du dispositif Ramsar
- Perception **insuffisance** d'animation/communication
- Difficultés inhérentes à l'étendue de la zone Ramsar: Barrière N/S (Der); multiplicité d'acteurs hétérogènes, besoin de dégager du commun
- Relais de communication non exploités

Divergences



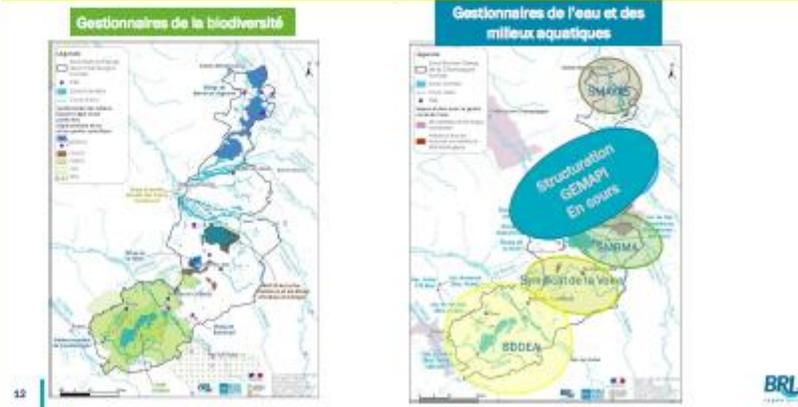
- Plus-value Ramsar:**
 - Aucune: « couche supplémentaire au miliefeuille », contraintes
 - Désignation de l'intérêt **écologique**,
 - Visibilité internationale, fierté
 - Argument pour obtenir des financements
 - Valorisation économique « label Ramsar »
- Une feuille de route / projet RAMSAR:**
 - Grande priorité pour la plupart
 - Crainte de contraintes supplémentaires (minoritaire)
 - Participatif et fédérateur: au moins 1 action/acteur

Qui remplit les fonctions et compétences suivantes ?

Compétences	Biodiversité	GEMA	Valorisation durable						
			Tourisme	Agriculture	Pêche	Pisciculture (jeuque)	Chasse	Forêt	Urbanisme (V.A.R)
Fonctions									
Planification									
EEDD									
Communication									
Gestion opérationnelle									
Propriété foncière									
Assistance technique, conseil									
Connaissance									
Application de la loi									
Financement									

BRL

Qui intervient sur le territoire ? A quelle(s) échelle(s) ?



32

BRL

Qui remplit les fonctions et compétences suivantes ?

Fonctions	Biodiversité	GEMA	Valorisation durable
Planification des activités	Région (chef de file Régions), PNRFO	AESN (DREAL), Région, EPTB Seine-Normandie, LAA, EPTB Oise-Aisne	Région, Départements, PNRFO, CA
Communication, sensibilisation, éducation	PNRFO, Région (observatoire), LPO, CPE Pays de Normandie, RAMSAR France, CDRP, UICN/AM, NAB classe, GEMAP, CENCA, AFR	EPTB Seine-Normandie, EPTB Oise-Aisne, EPRAG, CC portant le SENSAP	PNRFO, CPE Pays de Normandie, Comité régional du tourisme, Fédération de pêche et de chasse, CDF, CDFP, CDT
Gestion opérationnelle	PNRFO (sur son périmètre), Conservatoire du Littoral, ONCFS, LPO, CENCA, NAB classe, CDF	CC portant le SENSAP, EPRAG, EPTB Seine-Normandie	Agriculteurs, CDF, propriétaires privés (bords, éangs...), professionnels du tourisme, Fédération de pêche, Fédération de chasse, CA (NAB)
Propriété foncière	Conservatoire du Littoral, CENCA, NAB classe, NAB pêche	EPTB Seine-Normandie	multiples
Assistance technique	PNRFO, RAMSAR France, CDRP, CDRP, DREAL, CDRP, CENCA, LPO, AFR	AESN, ONMA, ONCFS	CA, CDF, PNRFO (conseil aux propriétaires d'étrang sur toute la zone RAMSAR), CDT
Développement de la connaissance	PNRFO, LPO, AFR/ONMA, CDF, CDFP, CDRP, Région (Observatoire), DREAL, CENCA, NAB classe	AFR/ONMA	CDT
Application de la loi	DREAL, ONCFS, CDRP, CENCA, AFR	DREAL, CDT, AFR/ONMA	DREAL, CDT, AFR, ONCFS
Financement du secteur		AESN, DREAL, Région	Collectivités, UE

Existe-t-il des coordinateurs pour ces différentes fonctions ?

Fonctions	Biodiversité	GEMA	Valorisation durable						
			Tourisme	Agriculture	Pêche	Plaisance (bords)	Chasse	Pêche	Urbanisme & habitat
Planification	Région	Pas encore opérationnel	CDT	CDRP / Région	Fédération nationale		Fédération / CDF	CDF / CDFP	EPCI (DREAL, PLU)
EEDD	GEMAP								
Communication	Partagé avec CDT par le PNRFO		CDT				Fédération / CDF		
Gestion opérationnelle	PNRFO (sur sa zone PNR) Région pour les NAB DREAL pour les NAB	Les Syndicats de Bords sur leurs NAB LAA EPTB à terme		CA			Fédération / CDF	CDF (autres communes)	
Propriété foncière	Pas de coordination								
Assistance technique, conseil				CA			PNRFO (partie)	Fédération / CDF	CDFP
Connaissance	Partagé (Région, PNRFO, DREAL) Avec NAB/ Observatoire l'animation des bords et étangs						PNRFO (partie)	Fédération / CDF	
Application de la loi	DREAL, ONCFS/AFR	AESN et CDT (selon les données)	CDT				PNRFO (partie)	Fédération / CDF	
Financement		AESN (Etat) / AFR					Fédération / CDF	ONCFS	BRL

18

Zones « blanches » & missions orphelines

Les acteurs inscrits coordonnent les missions correspondant à chaque case (fonction/compétence)

Légende: Missions partiellement remplies
 Nouvelles missions à remplir par les coordinateurs
 Hors PNRFO

Fonctions	Compétences		Valorisation durable						
	Biodiversité	GEMA	Tourisme	Agriculture	Pêche	Plaisance (bords)	Chasse	Pêche	Urbanisme & habitat
Planification	Région		CDT	CDRP / Région	Fédération nationale		Fédération / CDF	CDF / CDFP	EPCI (DREAL, PLU)
EEDD	GEMAP								
Communication			CDT						
Gestion opérationnelle									
Propriété foncière	Pas de coordination								
Assistance technique, conseil									
Connaissance		AESN et CDT (selon les données)	CDT	CA					
Application de la loi	DREAL, ONCFS/AFR	AESN (Etat) / AFR							
Financement		AESN (Etat) / AFR							

Recommandations et motivations issues des entretiens

- Recommandations vis-à-vis de la gouvernance:
 - Nécessité de représenter une pluralité d'intérêts, besoin de neutralité
 - Importance des doubles casquettes pour mobiliser tout le monde
 - Importance de la connaissance du site et des entrées auprès des propriétaires
 - Avoir une instance technique et une instance politique dans le comité de suivi
 - Sous-unités territoriales pour mobiliser les élus
 - Participation des privés à l'animation (PPP)
 - S'appuyer sur les gestionnaires historiques: volonté et capacité d'agir (ex: CENCA, LPO, ...)
 - Adopter une gouvernance qui sépare l'organe de décision et de contrôle (CS) et l'organe exécutif (Coordinateur)
- Une volonté de s'engager dans l'animation (si projet commun et moyens), d'être relais de communication, de faire partie du comité Ramsar

16 20/06/2018 Comité de Suivi 17

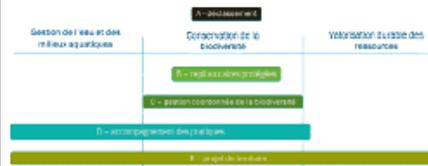
Participation CS, portage actions
 Portage Missions
 XX / Animation
 XXX / Autorité compétente

Cercle de l'engagement
 * à compléter pour les acteurs qui n'ont pas été interviewés

Appui des réflexions proposées en CS n°2

Niveaux d'ambition

Que construit-on?



Modalités d'organisation possibles

Comment s'organise-t-on?



Enseignements tirés des travaux du CS n°2

- Confirmation du souhait de voir élaborer une **feuille de route / projet Ramsar** pour le territoire
- Fortes réticences voire rejet vis-à-vis d'une gestion minimaliste du site RAMSAR (niveau d'ambition C) => **viser les niveaux d'ambition D ou E**
- Progressivité**: Adopter dans un premier temps une solution de gouvernance simple, avec un niveau d'ambition modeste (biodiversité et GEMA), premier pas vers une gouvernance plus intégrée, avec un niveau d'ambition à la hauteur des attentes locales.
- Aucun scénario n'aboutit à la désignation d'un coordinateur unique identifié et plusieurs participants rejettent le format d'animation porté par une unique structure : cela confirme qu'il n'y a pas de coordinateur unique parfaitement adapté.
- Scénarios de création d'une structure dédiée, de type GIP : tentative de réponse à l'absence de coordinateur idéal. Mais fortes craintes:
 - délai de mise en place,
 - moyens financiers à mobiliser,
 - création d'une structure « de plus »
 - risque d'éloignement de l'échelon local.
- Aspiration à une coordination performante, mais rejet du concept de chef.

Cadre juridique RAMSAR

Convention

- Définition des zones humides très englobante => incite à lier GEMA et biodiversité et donne de l'importance à la GEMA
- Champ d'intervention très large => biodiversité + GEMA + valorisation durable
- Désignation : **pas d'effet juridique contraignant** (reconnaissance et engagement de maintenir ou de restaurer les caractéristiques écologiques du site). Mais n'est pas dépourvue d'utilité juridique pour autant (cf jurisprudence)
- Obligation d'élaborer et d'appliquer des plans d'aménagement

Circulaire

- Pas d'effets contraignants** (non parue au Journal Officiel)
- Peu d'indications** quant à la composition du comité de suivi et le choix de l'organisme coordinateur pour un site comme les Étangs de la Champagne humide

Cadre de gouvernance Ramsar

Cadre de gouvernance de la circulaire

	Organe (*Selon Circulaire)	Acteur	Rôle (Selon Circulaire)	Commentaire
	Autorité compétente*	DREAL	Cadrage	
	Comité de Suivi*	Comité de suivi officiel obsolète (arrêté 1995)	Désignation Organisme coordinateur Validation du doc de gestion	La composition du « comité de suivi Ramsar » découlera du comité de suivi de l'étude
Gouvernance actuelle	Organisme (s) coordinateur (s)*	Officieusement PNRFO	Coordination Préparation doc de gestion Màj fiche Ramsar Secrétariat CS	
	Comité technique	A mobiliser si besoin		Mise en réseau des experts Appui au comité de suivi



Constats de base pour le développement des scénarios

- Le site Ramsar ne dispose **pas de structure couvrant la majorité des compétences, des fonctions et du périmètre géographique**
 - Accord avec les avis des participants aux CS / entretiens : difficulté à trancher entre les candidats ou à identifier le candidat idéal ;
 - Dans le cas où l'un des candidats officiels, serait désigné **coordinateur unique**, que ce soit le PNR ou l'EPTB, le **risque de voir les relations et la collaboration entre ces deux organismes se dégrader** est important ;
 - En cas de désignation d'un tiers (« outsider ») comme coordinateur unique, le **risque d'un désengagement des structures officiellement candidates** du projet Ramsar existe.
- Ainsi, le **scénario d'un coordinateur unique local**, suggéré par la circulaire de 2009 et le plus représenté parmi les sites Ramsar français (41 sites sur 44), **ne semble pas à privilégier**.



Présentation des scénarios de gouvernance étudiés

Organisation possible : rôle et composition

2 organes prévus par la circulaire

Organes à activer en fonction de l'ambition et des besoins -> progressivité

Comité Scientifique et Technique

Conseil et supervision scientifique
 + Accompagnement scientifique, avis et orientation
 + Transversalité entre thématiques

Groupes de travail techniques

Coordination interventions thématiques
 + Mise en réseau
 + Partage des tâches
 + Harmonisation des méthodes
 Comp: agents (techniques)
 Réunions au besoin

Organisme.s coordinateur.s

Animateur(s)
 • Animation du Comité de Suivi
 • Coordination de la gestion
 • Suivi du site au quotidien
 Fonctionnement: cf scénarios

Gestion et connaissance de la biodiversité

Gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Valorisation durable des bioressources

Aménagement du territoire et urbanisme

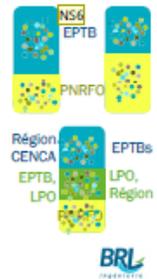
Comité de Suivi RAMSAR

Décisionnaire
 • Désignation de(s) organisme(s) coordinateur(s)
 • Suivi annuel feuille de route /projet Ramsar
 • Validation des productions
 Composition: -CS étude
 Réunions annuelles + au besoin

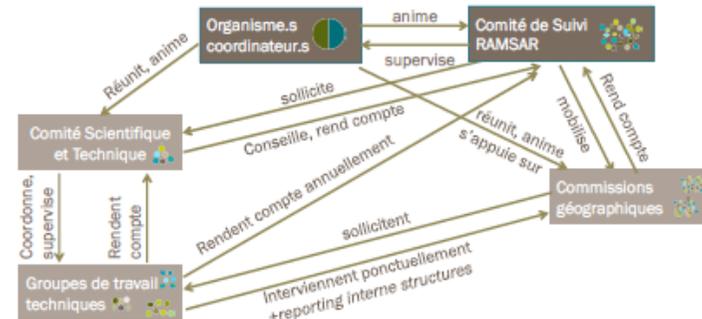
Commissions géographiques

Groupes de travail politiques

Mobilisation de proximité des élus et privés
 Composition: collectivités (élus)
 Réunions 2x/an + au besoin
 Graine, LPO, CENCA, PNRFO, Fédé Chasse, Fédé pêche, CPE, ONCFS ...
 PNRFO, ONF, CRPF, Fédé Chasse, Fédé pêche, ARCHE, ONCFS, CA, Syndicat du Der, CRT...
 Communes, EPCI (resp. techniques)



Organisation possible : relations inter-organes



Missions à remplir par le.s coordinateur.s RAMSAR

Animation RAMSAR

- Organisation, secrétariat et animation de comités de suivi
- Pilotage du processus de planification et suivi du plan d'actions
- Pilotage de la promotion du site

Appui à l'ingénierie financière

Animation territoriale

- Mobilisation et relais
- Accompagnement et suivi des projets

Référent scientifique

- Mise à jour FDR, réponses aux enquêtes nationales sur les ZH, etc.
- Suivis scientifiques, centralisation, organisation, partage et valorisation des données
- Pilotage de communications techniques et scientifiques

Référent technique « Eau » / « Biodiversité » / « Développement territorial »

- Animation têtes de réseaux
- organisation de formations
- animation de comités restreints
- urgence thématiques orphelines

Aperçu des trois scénarios étudiés

Scénario 1 : coordination entre structures existantes

- Option 1a : coordination partagée entre le PNRFO et l'EPTB
- Option 1b : coordination alternée entre le PNRFO et l'EPTB
- Option 1c : coordination partagée entre le PNRFO, l'EPTB et la Région

Scénario 2 : création d'une nouvelle structure - entièrement dévolue à l'animation et à la coordination de la zone Ramsar - de type GIP

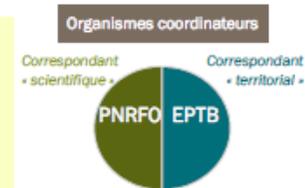
Scénario 3 : portage supra-local & volontariat : une ou deux structures publiques assurent la coordination et s'appuient largement sur les structures locales volontaires

Scénario 1a : coordination partagée entre le PNRFO et l'EPTB



Scénario 1a : coordination partagée entre le PNRFO et l'EPTB

- Points saillants**
- + 2 acteurs complémentaires
 - + bonne couverture des compétences techniques et du site Ramsar (90%)
 - Manque 10% nord
 - + Bonne capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs et à animer la démarche
 - + Bonne capacité à mobiliser des financements
 - + Acceptabilité: signal +
 - + Engagement des 2 structures: PNRFO coordinateur historique / EPTB motivation exprimée
 - + cohérence avec politiques
 - Dépend bonne entente PNR-EPTB
 - > Solution opérationnelle et durable, lorsque accord
 - Solide entente préalable
 - Niveau de collaboration élevé
 - Com répartition des rôles



Risques

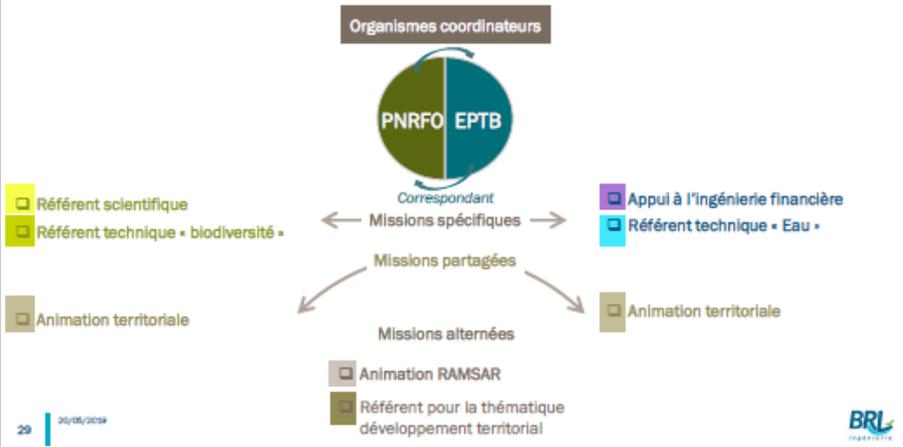
- Déficit coordination / collaboration
- Assimilation répartition rôles
- Manque de mise en valeur des gestionnaires d'AP

Pistes de fiabilisation

- Négociation
- Charte
- Communication quasi-continue, bureaux communs
- Missions -> statuts
- Doc pédagogique
- Responsabilisation autres acteurs via comitologie



Scénario 1b : coordination alternée entre le PNRFO et l'ETPB



29 20/05/2018

Scénario 1b : coordination alternée entre le PNRFO et l'ETPB

Points saillants

- Idem que 1a,
- Mise en commun compétences moins évidente
- niveau de complexité supplémentaire lié à l'alternance (lisibilité, mobilisation de financements, montée en compétences, continuité postes, réseau, outils, etc)
- Importance d'accords solides, rigueur de transmission, et effort de communication

Risques

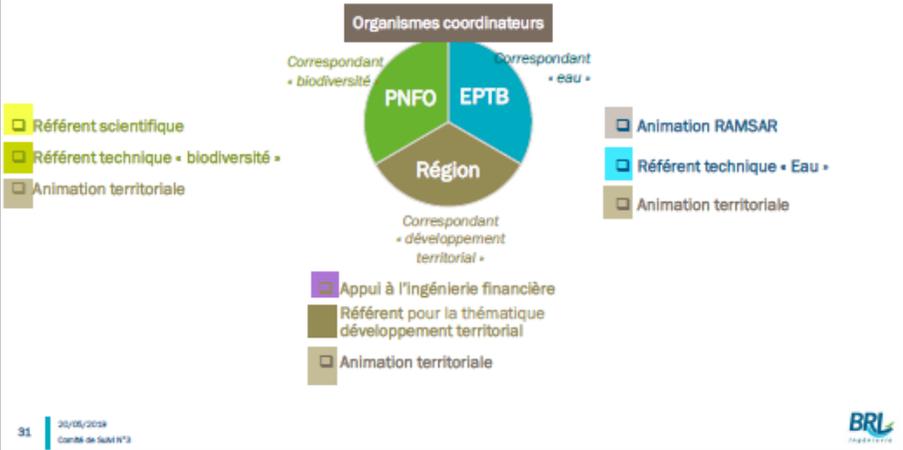
- Idem que 1a
- Manque continuité / perte d'info

Pistes de fiabilisation

- Idem que 1a
- Outils de suivi et de communication communs
- Tuilage

30 20/05/2018

Scénario 1c : coordination partagée entre le PNRFO, l'EPTB et la Région



31 20/05/2018

Scénario 1c : coordination partagée entre le PNRFO, l'EPTB et la Région

Points saillants

- Idem que 1a
- + Couverture de 100% du site Ramsar
- + Capacité de financement de la Région / mobilisation plus large
- + Politique Région: biodiversité (chef de file), eau et transition, mais subsidiarité
- Niveau de complexité supplémentaire lié au partage de la coordination entre 3 organismes / lisibilité

Risques

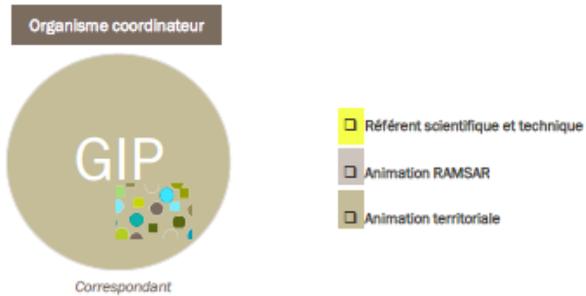
- Idem que 1b
- Assimilation répartition rôles + complexe

Pistes de fiabilisation

- Idem que 1a

32 20/05/2018

Scénario 2 : création d'une nouvelle structure de type GIP



33 20/05/2018
Comité de Suivi N°3



Scénario 2 : création d'une nouvelle structure de type GIP

- Points saillants**
- + Recrutement des profils nécessaires / mise à disposition
 - + Forte implication des structures membres nécessaire: large panel de compétences techniques et bonne couverture géographique
 - + Bonne légitimité et capacité à animer et mobiliser
 - Mise en œuvre complexe
 - Engagement qui dépend des structures membres
 - scénario à mettre en place pour un niveau d'ambition élevé car processus de création consommateur en énergie et coût de fonctionnement élevé



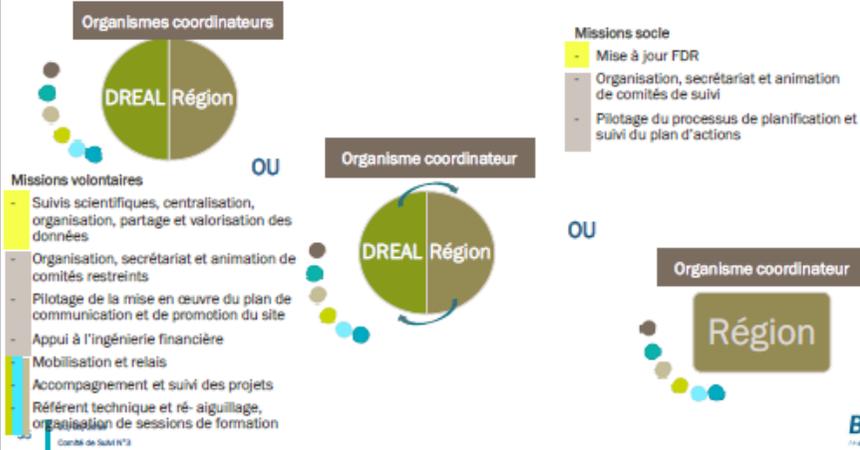
- Risques**
- Pas assez de structures prêtes à s'engager
 - Non-adhésion des élus projet RAMSAR
 - Essoufflement financements
 - Défaut d'acceptation dans certains secteurs

- Pistes de fiabilisation**
- Ajournement création du GIP
 - Préalables : projet RAMSAR + campagne de communication et mobilisation

34 20/05/2018
Comité de Suivi N°3



Scénario 3 : portage supra-local & volontariat

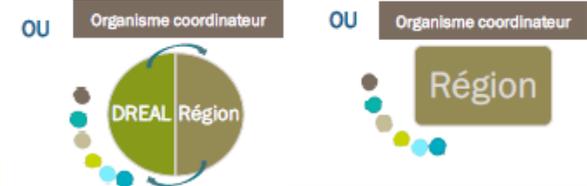


35 20/05/2018
Comité de Suivi N°3



Scénario 3 : portage supra-local & volontariat

- Points saillants**
- Niveau d'ambition faible / transitoire
 - Les organismes coordinateurs assurent le minimum indiqué par la circulaire, avec l'appui de structures volontaires pour matérialiser des missions supplémentaires
 - Moyens financiers faibles et capacités (à mobiliser, animer) variables
 - Concentration Etat sur ses missions régaliennes/ subsidiarité Région
 - Souhait partagé d'une solution transitoire

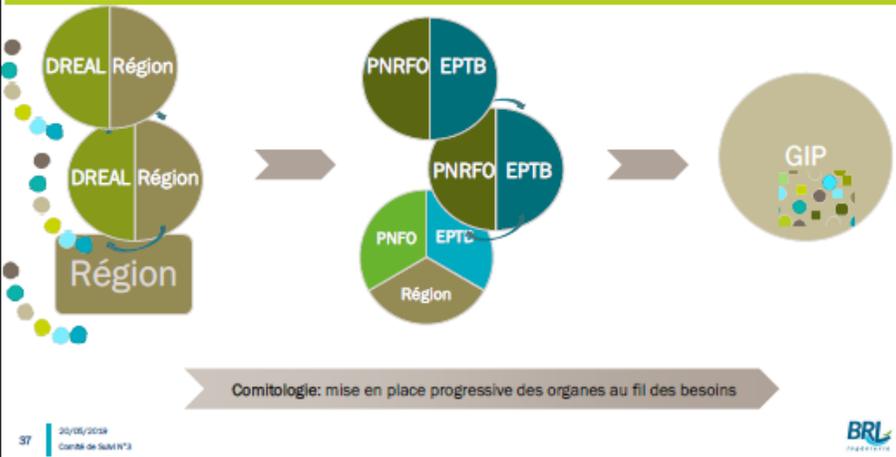


- Risques**
- Coordination et animation minimales
 - Essoufflement des structures publiques concernées
 - Volontariat aléatoire

- Pistes de fiabilisation**
- Poursuite dynamique pour réunir conditions nécessaires Sc 1 ou Sc 2
 - Charte d'engagement des structures volontaires en appui



Progressivité dans le temps



Temps d'échange

La parole est à vous

24

Perspectives suite à l'étude RAMSAR (DREAL / AESN)

Site Mondial
Ramsar Etangs de la Champagne humide

eau SEINE NORMANDIE
PRÉFET DE LA RÉGION GRAND-EST

40 | 20/05/2018

BRL

Les enseignements

- Ramsar, un site d'importance exceptionnelle, aux territoires et acteurs multiples
- Lancement d'une dynamique autour de la labellisation RAMSAR
 - lisibilité du site, animation du territoire, facilitation des échanges et cohérence entre actions
 - identification des souhaits et attentes d'une palette d'acteurs
- l'acteur historique PNRFO en lien avec l'EPTB ont déjà entamé des réflexions les concernant au niveau de l'animation du site
- Questions des enjeux et de l'ambition minimum souhaitée non tranchées
 - **besoin de poursuivre les travaux sur l'ambition, les objectifs et les moyens**
- Pistes d'organisation/structuration de l'animation et du portage du site Ramsar :
 - **à modéliser en fonction des acteurs présents et voulant s'y impliquer, de leur compétences et de l'ambition choisie pour ce territoire Ramsar**

40 | 20/05/2018

Les suites

• Objectif :

Appropriation par les acteurs du terrain, dont les collectivités locales, des enseignements pour **co-construire** leur propre « **document d'objectifs Ramsar** » en s'appuyant sur une **animation/organisation adaptée** et sur les moyens disponibles

• Méthode → lettre de mission DREAL/AE définissant un cadre de travail

→ **secrétariat technique opérationnel assuré par PNRFO/EPTB**

- Travail conjoint des acteurs du territoire mobilisés
- Association la plus large possible des acteurs
- Mise en place d'un secrétariat technique opérationnel pour faire la synthèse des échanges et produire les livrables

41 | 20/05/2020



Les suites

• Livrables :

- Premier document d'objectifs définissant les objectifs à court, moyen et long terme
- Proposition d'une animation /organisation pour le portage du site Ramsar
- Calendrier prévisionnel d'organisation de la construction du projet Ramsar

• Calendrier :

- Réunion de lancement à prévoir en mai
- Co-construction du « projet Ramsar » par les acteurs du territoire
- Officialisation du comité de suivi Ramsar au premier trimestre 2020

42 | 20/05/2020



Temps d'échange

La parole est à vous

Merci pour votre attention

Revenez nous sur [\[e\]](mailto:contact@brl.fr)
contact@brl.fr

BRL Ingénierie
1505, av. Pierre Mendès France - BP 94001
30001 NÎMES Cedex 5
Tel. +33 4 66 87 50 85



COMITÉ LOCAL RAMSAR NÎMES
de l'Eau et de l'Environnement



BRL
Ingénierie



www.brl.fr/brli

*Société anonyme au capital de 3 183 349 euros
SIRET : 391 484 862 000 19 - RCS : NÎMES B 391 484 862
N° de TVA intracom : FR 35 391 484 862 000 19*

1105, avenue Pierre Mendès-France
BP 94001 - 30 001 Nîmes Cedex 5
FRANCE
Tél. : +33 (0) 4 66 87 50 85
Fax : +33 (0) 4 66 87 51 09
E-mail : brli@brl.fr